

## **La fuite en avant immobilière :**

### **Une politique d'urbanisme absurde, obsolète et destructrice !**

**?**

Peu importe qu'il y ait encore des dizaines d'hectares de dents creuses urbanisables (terrains constructibles entre des habitations);

Peu importe qu'il y ait des hectares de terrains bâtis à diviser pour créer du « droit à bâtir »;

Peu importe qu'il y ait des dizaines de biens immobiliers à la vente;

Peu importe le besoin de réhabilitation du parc immobilier vieillissant ;

Peu importe le déséquilibre du marché locatif avec une offre de logements dépassant la demande (menace directe pour les hébergements existants : hôtellerie familiale, gîtes, chambres d'hôtes, appartements, biens particuliers...).

Peu importe le besoin impératif de limiter l'étalement urbain et de sauvegarder les terres agricoles ;

Peu importe la préservation de nos paysages naturels et patrimoniaux ;

Peu importe que l'étalement urbain alourdisse les « charges des communes (entretien de la voirie et des réseaux, déneigement, éclairage public, collecte des déchets....) ;

Peu importe que les hébergements ne soient occupés que quelques jours par an (lits froids) ;

Peu importe que l'attractivité des stations ne soit pas lié qu'à la seule quantité d'hébergements:

Font-Romeu/Pyrénées 2000 : 40000 lits touristiques – 469000 journées ski (11,7 journées ski/ lit)

Les Angles : 18000 lits touristiques – 375000 journées ski (20,8 journées ski/lit)

Formiguères : 3000 lits touristiques – 93000 journées ski (31 journées ski/lit)

Données : projet grand domaine skiable 2015

et surtout,

Peu importe, que l'augmentation du nombre de lits n'induisse pas automatiquement d'augmentation de la fréquentation.

**C'est une politique absurde, obsolète et destructrice car figée sur l'augmentation de logements avec pour seul objectif la perception de nouvelles taxes.**

**Oui à une politique d'urbanisme qualitative, incitant à la réhabilitation et à la requalification des biens immobiliers existants afin d'améliorer leur valeur patrimoniale et leur attrait, d'apporter une réponse au déficit de logements sociaux et de préserver les espaces naturels et les terres agricoles.**